



2997 - Vente de boîtes de jouets dont on ignore le contenu

question

Question : Je possède une épicerie offrant une gamme de marchandises dont des cartons renfermant 12 boîtes chacun et portant l'inscription : **tentez votre chance** et certaines boîtes contiennent du chocolat et des jouets pour enfants composés d'une voiture, d'un avion, d'un ventilateur et d'un train. Mais le contenu diffère d'une boîte à l'autre... Qu'en est-il de leur vente aux clients ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

La vente de ce type de marchandises contenues dans des cartons fermés dont on ne connaît pas en détail les différents articles qui les composent, qu'il s'agisse de jouets d'enfants ou pas ne remplit pas les conditions de vente consistant dans la connaissance de l'objet de la vente par la vision ou la description. C'est une des ventes à risque interdites par le Hadith d'Abou Hourayra (P.A.a) qui dit que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a interdit la vente à risque (rapporté par Mouslim, 3/1153)